

Sékolène Demougine, Xavier Lorient, Pierre Cosme et Sabine Lefebvre (Éd.), *H.-G. Pflaum un historien du XXe siècle. Actes du Colloque international Paris les 21, 22 et 23 octobre 2004, 2006*

Anthony Alvarez Melero

Citer ce document / Cite this document :

Alvarez Melero Anthony. Sékolène Demougine, Xavier Lorient, Pierre Cosme et Sabine Lefebvre (Éd.), *H.-G. Pflaum un historien du XXe siècle. Actes du Colloque international Paris les 21, 22 et 23 octobre 2004, 2006*. In: L'antiquité classique, Tome 77, 2008. pp. 683-685;

https://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_2008_num_77_1_3731_t20_0683_0000_3

Fichier pdf généré le 16/07/2018

disparu, particulièrement toutes celles qui concernent les prestations culturelles des sénateurs, notamment rhétoriques (O. Salomies, « Orateurs et sénateurs », p. 229-262) ; Martial permettrait d'ébaucher les facettes à travers lesquelles les sénateurs mettent leur vie en scène (R.R. Nauta, « Martial et ses patrons », p. 213-228). Au total, la visibilité des sénateurs n'est à chercher ni dans leurs demeures ni dans leurs tombeaux, presque dépourvus de caractéristiques identifiantes (H. von Hesberg, « Les maisons des sénateurs à Rome », p. 19-52 ; F. Feraudi-Gruénais, « Les tombes sénatoriales à Rome », p. 137-168) ; un peu dans les statues (D. Erkelenz, « Comment sont présentées au public les statues honorifiques », p. 73-96 ; B. Ruck, « Statues colossales de sénateurs », p. 111-136) ; mais surtout dans l'épigraphie et dans la religion. L'épigraphie parce que les *cursus honorum*, longtemps réservés aux épitaphes, apparaissent ensuite dans les dédicaces. La religion, parce que c'est le domaine où les hommes, mais aussi les femmes, non seulement exercent des fonctions qui leur sont réservées, comme en politique, mais assument un rôle purement public (M.-Th. Raepsaet-Charlier, « Les activités publiques des femmes sénatoriales et équestres », p. 169-212). Public à deux titres : il n'a rien à voir avec les convictions personnelles (J. Scheid, « Les sénateurs et le religieux : obligations publiques et convictions privées », p. 271-282 ; J. Rüpke, « Les prêtres romains en public », p. 283-293) ; il entraîne la participation à un grand nombre de cérémonies dans lesquelles les sénateurs et les femmes de leurs familles sont identifiables par le public en tant que membres de l'*ordo*, où leur présence n'est justifiée que par leur statut puisqu'ils sont seuls habilités à se faire les interprètes du peuple romain auprès des dieux. Cet ouvrage, qui a le mérite d'aborder une thématique originale, puisqu'il envisage pour l'Antiquité une réflexion contemporaine, déroute un peu par son déséquilibre ; la qualité des auteurs n'est pas en jeu, plutôt le choix des axes : l'insistance sur des aspects soit sans spécificité documentaire (les maisons, les tombeaux...), soit déjà développés (Martial) aurait gagné à être modulée au profit des contributions synthétiques et des perspectives novatrices.

Monique DONDIN-PAYRE

Ségolène DEMOUGIN, Xavier LORIOT, Pierre COSME et Sabine LEFEBVRE (Éd.), *H.-G. Pflaum un historien du XX^e siècle*. Actes du Colloque international Paris les 21, 22 et 23 octobre 2004. Genève, Droz, 2006. 1 vol. 15 x 22 cm, 542 p., 13 pl., 28 ill., 4 cartes. (EPHE. III. HAUTES ÉTUDES DU MONDE GRÉCO-ROMAIN, 37). Prix : 148 FS. ISBN 2-600-01099-8.

Vingt-cinq ans après sa disparition, Hans-Georg Pflaum, historien et épigraphiste de renom, né et formé en Allemagne mais réfugié en France dès 1933, pays dont il finira par obtenir la nationalité, a fait l'objet d'un colloque tenu à Paris qui a réuni, à l'automne 2004, bon nombre de ses anciens amis, collègues, auditeurs et élèves qu'ils soient français ou étrangers. À ce premier groupe de savants « seniors » s'est joint un second, composé de « juniors » (cf. p. 11), chercheurs issus de la « deuxième génération » c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas fréquenté le grand prosopographe de son vivant mais uniquement au cours de leurs études menées sous la direction de disciples du maître. Au total, ce recueil rassemble les textes de quelque 27 participants à ce congrès. Quoique semble suggérer son titre, l'objectif de l'ouvrage n'est pas de se

centrer sur « la vie, les œuvres, la mort héroïque » d'H.-G. Pflaum, comme le dit S. Demougin dans l'introduction (p. 7), mais bien de s'intéresser à son œuvre, consacrée en grande partie à l'administration romaine, ainsi qu'à sa postérité. Mis à part l'introduction de S. Demougin (p. 7-11) et les conclusions de J. Scheid (p. 533-539), l'ensemble des études portent sur quelques thématiques traitées par le savant d'origine allemande. Il est ainsi tout naturel que l'épigraphie vienne à occuper une place importante dans les actes de ce colloque dans la mesure où cette science auxiliaire de l'histoire lui sert de matière première pour ses recherches. Parmi les thèmes choisis pour ce volume figure l'Afrique romaine, avec six contributions où l'onomastique occupe la part belle : pour preuve les écrits de C. Lepelley (p. 19-37), X. Dupuis (p. 39-47), P. Corbier (p. 49-73), M. Dondin-Payre (p. 75-88), J.-P. Laporte (p. 89-109) et Y. Le Bohec (p. 111-135). L'armée a suscité l'intérêt d'H.-G. Pflaum, comme l'attestent plusieurs de ses publications ainsi que le rappellent P. Cosme (p. 137-156), P. Le Roux (p. 157-187) et déjà Y. Le Bohec. S. Lefebvre, St. Benoist, F. Bérard et M. Corbier font chacun allusion à des écrits phares d'H.-G. Pflaum. La première en complétant les fastes procuratoriens des provinces hispaniques (p. 253-284), le deuxième en abordant la question du marbre de Thorigny (p. 285-303), le troisième en évoquant Jupiter Depulsor sous un angle prosopographique (p. 369-392) et la dernière en s'intéressant aux titres et rangs accordés ou portés par les membres des élites (p. 503-513). D'autres savants traitent plutôt d'aspects méthodologiques chers à H.-G. Pflaum. Ainsi B. Rémy et C. Chapignat (p. 305-341) qui s'intéressent à l'onomastique des habitants de Valence, E. Deniaux qui s'occupe de la colonie de Buthrote que de nouvelles inscriptions nous font mieux connaître (p. 343-367) et H. Lieb qui s'interroge sur la restitution de l'abréviation « PCR » (p. 393-398). X. Lorient, quant à lui, s'attache aux fastes du Pont, entre 260 (date-limite du catalogue des procurateurs impériaux) et 363 (p. 399-425), tandis qu'A. Daguet-Gagey se consacre à l'examen de la *cura operum* qui n'avait que peu intéressé le spécialiste des carrières procuratoriennes (p. 435-456). Deux illustres épigraphistes que sont S. Panciera et W. Eck abordent des thématiques sur lesquelles H.-G. Pflaum avait moins porté son attention, en parlant respectivement des vertus attribuées aux gouverneurs provinciaux sur base des inscriptions latines, sous le Haut-Empire (p. 457-484) et de l'image publique des chevaliers détenteurs de fonctions de pouvoir (p. 485-502). G. Alföldy, autre grand historien de Rome, évoque la place dans l'historiographie de l'ouvrage *Das römische Kaiserreich*, paru uniquement en allemand (langue dans laquelle H.-G. Pflaum ne s'exprimait pas souvent dans son travail scientifique, lui préférant le français). Enfin, quelques articles ont traité à ses passions telles la numismatique, d'après C. Brenot (p. 189-205) et S. Estiot (p. 207-252), ou encore l'*Histoire Auguste*, par F. Paschoud (p. 427-433). Le mérite de ce recueil est double. D'une part, il fournit une sorte de bilan sur l'activité scientifique d'H.-G. Pflaum, un quart de siècle après sa mort, en soulignant les apports ou les limites, ce dont font état les communications des chercheurs plus jeunes. Ils illustrent de la meilleure manière qui soit que les méthodes et les idées exposées en son temps par H.-G. Pflaum (moyennant quelques modifications consécutives aux nouvelles découvertes et à l'approfondissement des connaissances) restaient toujours pertinentes, en dépit du temps écoulé. D'autre part, le volume offre également l'occasion d'évoquer brièvement la « galaxie Pflaum », présentée sous les traits de

P. Salama (p. 13-17), qui nous livre ainsi un témoignage touchant sur la vie familiale du savant. Par conséquent, si cet ouvrage constitue un jalon important pour l'historiographie, en nous proposant une réflexion sur son œuvre, il nous laisse aussi entrevoir l'homme privé, souvent méconnu du grand public, en insistant sur le profond humanisme professé par ce savant, formé à l'origine à l'école juridique puis historique allemande et qui a traversé la plupart des grandes convulsions ayant émaillé le XX^e siècle.

Anthony ALVAREZ MELERO

Paolo LEPORE, « *Rei publicae polliceri* ». *Un'indagine giuridico-epigrafica*. Milan, Giuffrè, 2005. 2 vol. 17 x 24 cm, X-339 et VIII-191 p. (UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DELL'INSUBRIA. FACOLTÀ DI GIURISPRUDENZA, 22). Prix : 43 €. ISBN 88-14-11754-3.

L'histoire de la vie municipale sous l'empire romain a connu un bouleversement historiographique important dans les années 80. À ce moment, en effet, plusieurs auteurs ont pris conscience que la vision traditionnelle de la cité décadente dès l'époque des Antonins était erronée et que la vitalité de leur autonomie, partant de leurs magistratures et procédures, devait au contraire être reconnue au moins pour l'ensemble du Haut-Empire. L'ouvrage de François Jacques, *Le privilège de liberté*, Rome, 1984, a représenté un tournant des connaissances et constitue aujourd'hui la référence obligée en cette matière. Une des clefs de la nouvelle perspective – outre la meilleure perception de la fonction des *curatores* – est la prise en compte des activités évergétiques au niveau municipal, la mise en évidence de leur vigueur, de leur ampleur et de leur permanence et ce à la lumière d'une analyse sérieuse des sources juridiques qui, mal comprises, avaient nourri le mythe de l'évergétisme « forcé » et des magistratures revêtues dans la contrainte. Un des moments des évergésies est constitué de la pollicitation, à savoir la promesse faite par le candidat à une fonction profane ou religieuse officielle d'augmenter d'un montant d'argent ou d'une construction la *summa honoraria* due légalement pour l'exercice de ce poste. À partir du moment où l'on avait admis que cette *pollicitatio* était effectuée librement, il était nécessaire de revoir les modalités de son application, en termes juridiques et en termes pratiques. On lit, en effet, dans une des études « classiques » sur la pollicitation envers une *respublica*, celle de R. Villers en 1939 (*RHD*, 18, p. 1-38), comme un postulat, comme un des fondements de la recherche sur lequel s'appuie ensuite toute la démonstration : « au siècle des Antonins... la vie municipale est en décadence, ruinée par la centralisation » (p. 19). Paolo Lepore a donc repris la problématique sur des bases nouvelles, établissant à la fois le catalogue des sources de la jurisprudence, et celle de l'épigraphie pour proposer une synthèse du phénomène. Il insiste tout particulièrement sur le fait que *rei publicae polliceri* est fondamentalement une donation volontaire et que celle-ci est unilatérale. Exécutée *ob honorem* ou pour toute autre *iusta causa*, elle est obligatoire dans son exécution, y compris de la part de l'héritier, élément dont l'interprétation fautive a donné naissance à la notion inexacte de promesse forcée. Divers cas de figure peuvent exister qui ont donné lieu à des règlements impériaux et à des interprétations modernes divergentes, selon qu'il s'agit d'une construction (*opus*) ou de numéraire (*pecunia*), selon que le bâtiment est commencé ou non etc. Difficile à lire pour le non-juriste, le travail qui nous est